

Info Leytron

Journal de la Municipalité de Leytron



■ Notre eau potable : un chemin de vie contrôlé au quotidien

Tous les jours, nous consommons de l'eau sans y prêter guère attention. Trop souvent, en ouvrant un robinet d'eau, on croit que l'eau nous tombe directement du ciel. Mais avant que celle-ci n'arrive à notre robinet, elle doit être captée, filtrée, traitée, stockée, puis distribuée à chaque ménage au travers d'un vaste réseau souterrain à entretenir chaque année, et dans un avenir proche, turbinée en vue de produire de l'électricité.

En Suisse, le réseau de distribution d'eau potable totalise plus de 53 mille km de conduites, soit 1,25 fois la circonférence de notre Terre. L'eau potable y est strictement réglementée par l'Ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires, et en est la denrée la plus contrôlée. Aussi, chaque distributeur d'eau doit être en mesure de prouver que l'eau fraîche qui coule du robinet soit inodore, incolore et sans faux goût, et ne contienne aucun agent pathogène (tel que virus et bactéries), aucune substance chimique (telle que nitrate, phosphate, sulfate, cuivre) qui peuvent mettre en danger la santé des consommateurs.

Pour garantir la qualité de notre eau potable, de très nombreux contrôles sont effectués par le laboratoire cantonal, et en plus, à titre d'autocontrôle, par notre service technique.

Si, dans les pays en développement, un habitant consomme moins de 20 litres d'eau par jour; un Suisse en consomme 20 fois plus, soit en moyenne près de 400 litres par jour. Et à Leytron ?, la consommation passe même à 800 litres par jour et par habitant en raison d'un arrosage démesuré des pelouses (et prairies), le remplissage des piscines, et la très forte demande en eau de certaines entreprises.

Osons donc un petit calcul pour connaître quelle devrait être la consommation journalière sur notre commune. Comme plus de 2'500 personnes y résident en permanence, la consommation journalière minimale de notre commune devrait être de 1 million de litres (soit 400 l/jour par habitant), et ceci sans prendre en compte les nombreux touristes qui séjournent à Ovronnaz. Mais en réalité, elle est de 2 millions de litres. Aussi, en périodes de forte affluence touristique, notre consommation quotidienne d'eau peut aisément atteindre les 3, voire même, les 4 millions de litres. Cela implique donc que les sources devraient fournir en continu entre 35 et 47 litres par seconde.

Malheureusement, le calcul de la consommation d'eau n'est pas aussi simple que cela, car il ne faut pas oublier qu'elle varie fortement au cours d'une journée et des saisons. La consommation d'eau est la plus forte en début de matinée, à midi et en début de soirée, ainsi qu'en juin, juillet, et août. Par exemple, durant cet été 2009 qui fut très chaud et sec, la consommation instantanée d'eau fut démesurément élevée en fin de journée (100 litres par seconde), alors que nos sources n'en fournissaient que 60 litres par seconde. Par conséquent, pour s'assurer d'un approvisionnement régulier en eau potable et pour se prémunir contre toutes formes de pollution, il est nécessaire de capter l'eau de source à différents emplacements, et à des altitudes suffisantes, et enfin, de pouvoir la stocker en divers lieux tout au long du réseau de distribution.

Nos captages d'eau de source sont localisés dans les zones de Saille et du Jorat, et sont alimentés par les eaux de pluie et de neige. Si, lors de la fonte des neiges (dès fin mars), le débit de nos sources est de plus de 300 litres par seconde, à fin septembre 2009 en raison du manque de pluie au cours de l'été, le débit global est descendu à 30 litres par seconde, ce débit n'est atteint d'habitude qu'en janvier et février (période dite d'étiage¹). A titre informatif, un arrose-à-fond utilisé pour l'arrosage des prairies projette 10 litres d'eau par seconde. Surprenant !, non ?

Au vu de notre consommation quotidienne, le débit minimal de nos sources doit donc être de 25 litres par seconde pour garantir un approvisionnement suffisant. Dès lors, en cas de sécheresse prolongée, il est d'autant plus important et nécessaire d'avoir des sources d'appoint, comme le pompage de la nappe phréatique de la plaine d'Euloi (12 litres supplémentaires par seconde, voire si nécessaire 24 litres par seconde), et la connexion intercommunale entre Chamoson-Leytron-Saillon dans la mesure où les communes voisines peuvent nous fournir en eau.

¹ Période des plus basses eaux.

■ sommaire :



Page 2 : Notre eau potable: un chemin de vie contrôlé au quotidien (suite)

Activités récréatives de la ludothèque d'Ovronnaz

Page 3 : Mais où sont les curés ? – Les Amis du ski de fond

Page 4 : Cantine scolaire et accueil des écoliers – Déchetterie de Ravanay

Si, pendant la période des forts débits de nos sources, notre commune fournit de l'eau à Saillon, et durant l'hiver à Chamoson, en contrepartie, lors de trop forte consommation pendant la période des basses eaux d'août à octobre, nos communes voisines fournissent partiellement en eau le village de Leytron. Mais, sur une période annuelle, notre commune fournit effectivement et substantiellement plus d'eau à Chamoson et Saillon qu'elle n'en reçoit (cf. tableau).

Tableau : Echanges d'eau en mètres cube (1 m³ = 1000 litres)

	En 2008, Leytron (2500 hab.)			En 2009 ² , Leytron (2500 hab.)		
	A fourni à	A reçu de	Bonus en faveur de Leytron	A fourni à	A reçu de	Bonus en faveur de Leytron
Saillon (2000 hab.)	74'375 m ³	4'247 m ³	70'128 m ³	42'035 m ³	8'251 m ³	33'784 m ³
Chamoson (2950 hab.)	54'672 m ³	139 m ³	54'533 m ³	34'406 m ³	6'275 m ³	28'131 m ³

A la lecture du tableau, on relève que Leytron a fourni en 2008 à Saillon et à Chamoson un volume d'eau net équivalent respectivement à 88 et 46 jours de consommation. Pour la période 2009 en cours, Saillon et Chamoson ont reçu de Leytron pour respectivement 42 et 24 jours de consommation.

Si les échanges d'eau sont fort appréciables durant certaines périodes critiques pour chacune des trois communes, la recherche de nouveaux captages d'eau de source est encore nécessaire dans la mesure où plusieurs zones de notre commune n'ont jamais été prospectées, et que notre population augmente fortement depuis les 5 dernières années.

La dernière prospection de sources effectuée à Plan Passé en septembre dernier n'a malheureusement pas été concluante en raison du profil géologique capricieux de l'endroit. Il faut savoir que pour entrevoir un investissement rentable, le débit d'un nouveau captage doit être de 5 litres par seconde en période des basses eaux. Malgré cet échec très relatif, d'autres recherches se poursuivront l'an prochain selon le plan quadriennal établi au printemps 2009.

En espérant que ces quelques informations vous seront utiles pour comprendre le cheminement de l'eau qui coule de votre robinet, nous tenons à remercier l'équipe communale qui s'affère à l'entretien de nos conduites d'eau potable, en particulier notre technicien communal, M. Bertrand Huguet, qui, jour après jour, gère et contrôle notre réseau communal qui ne compte pas moins de 45 km de conduites.

Pour conclure, il est bon de rappeler à chaque citoyen qu'il ne faut pas gaspiller l'eau en la laissant couler inutilement, et tout spécialement cet hiver où le débit de nos sources risque d'être bien inférieur aux années précédentes.

Patrice Villettaz, conseiller communal en charge des Travaux publics

² Du 1^{er} janvier 2009 au 31 octobre 2009.

Activités récréatives de la ludothèque d'Ovronnaz

28 décembre Atelier de jeux « je joue avec mes grands-parents ». Goûter rigolo : à la découverte des épices. Au restaurant la Promenade

17 février Atelier de jeux. Petit déjeuner rigolo « les secrets d'Anna ». Au petit Prince



La ludothèque rouvrira son service de location dès le 28 décembre avec de nombreuses nouveautés pour faire bouger les enfants... et leurs parents !

Nous profitons de remercier la Municipalité pour son soutien à notre manifestation organisée à l'occasion de la semaine du goût. L'action «Passoport Gourmand» menée par les cafetiers-restaurateurs d'Ovronnaz a ainsi pu être valorisée.

Votre ludothèque d'Ovronnaz

Mais où sont les curés ?

C'est la question que bien des gens se posent dans nos villages de **Fully, Saillon et Leytron**. L'évêque a nommé des curés qui habitent chacun dans un village et pourtant on ne sait pas à qui s'adresser pour répondre à nos attentes ?

TENTONS UNE RÉPONSE :

C'est vrai que l'évêque a nommé deux curés et un vicaire sur les trois paroisses. **Aucun n'est nommé pour une paroisse en particulier, mais il l'est pour l'ensemble des paroissiens de l'Ardèche aux Follatères. C'est le principe des curés in solidum**, solidaires les uns des autres.

Pour simplifier les échanges, **un des prêtres est nommé modérateur** afin de faire le lien entre l'évêque et les prêtres, et aussi entre les prêtres des communes concernées.

Ce mode de nomination permet de répartir les tâches pastorales en fonction des capacités de chacun, c'est ainsi que les prêtres peuvent pleinement exprimer leurs forces, leurs expériences, leurs connaissances,... au service des communautés.

Dans nos paroisses, **le curé Mayoraz** est chargé des questions financières, touristiques, administratives, d'informations; **le curé Huguenin** est chargé des questions spirituelles, bibliques, de formations d'adultes, d'accompagnement personnel; **le vicaire Sartoretti** est chargé des questions catéchétiques allant de la naissance à la mort. Chacun continue de célébrer les sacrements selon une répartition interne.

Pour les aider dans une plus grande offre pastorale, ils sont entourés de **deux animateurs pastoraux**. **Dominique Carruzzo (027/306.11.82)** est chargée des parcours de l'enfance, plus spécialement du sacrement de la réconciliation; **Olivier Messer (077/423.46.25)** est chargé de l'accompagnement des plus pauvres (home, hôpital, malades, prisonniers,...) et aussi des jeunes du cycle.

POUR RÉPONDRE À VOS ATTENTES :

- POUR LES PARCOURS DE CATÉCHÈSE :
confirmation, communion, pardon, ma vie est un trésor,...
Bruno Sartoretti : 078/615.14.38
- POUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET D'INFORMATIONS :
Frédéric Mayoraz : 076/416.19.25
- POUR LES QUESTIONS SPIRITUELLES ET BIBLIQUES :
Marie-Joseph Huguenin : 027/306.23.23
- POUR LES FUNÉRAILLES :

Contactez d'abord les pompes funèbres qui avertissent ensuite les prêtres...

Tournus de la permanence sur les 3 paroisses (Fully, Saillon, Leytron)

1^{re} semaine : M. le curé Mayoraz

2^e et 4^e semaine : M. le curé Huguenin

3^e semaine : M. le vicaire Sartoretti

5^e semaine : chaque prêtre dans son lieu de résidence

- POUR LES BAPTÊMES :
rencontre de préparation, tous les 1^{er} mercredi du mois à Fully (salle St Joseph à 20h15).
- POUR LES MARIAGES :
prendre contact avec le prêtre célébrant 6 mois avant la célébration.

Vos prêtres

les Amis du ski de fond

Le **samedi 19 décembre 2009**, les Amis du ski de fond, en collaboration avec les sociétés de développement d'Ovronnaz et de Chamoson, inaugurent à la place de Tourbillon le nouveau centre nordique d'Ovronnaz et des Mayens de Chamoson, lieu de départ des activités de ski de fond, raquette, luge et marche.

L'inauguration débutera à 11h30, suivie dès 12h00 d'un apéritif offert.

Venez nombreux découvrir notre nouveau centre nordique !

Cantine scolaire et accueil des écoliers

Depuis quelques mois, la commission scolaire, l'Etat du Valais (DEC), les directeurs du cycle et de l'école primaire reçoivent des courriers exprimant l'inquiétude de certains parents de Leytron-Ovronnaz sur le fonctionnement de la cantine et de l'accueil des élèves.

Une enquête a été menée, des visites ont été faites par l'inspecteur des écoles et des membres de la commission scolaire. Ils ont assisté au repas des élèves et ont accompagné les enfants jusqu'à la cantine du cycle. Nous vous remettons le résultat de l'enquête comme suit :

1. Les élèves mangent dans un local propre, les normes sanitaires basiques sont respectées.
2. La nourriture est équilibrée et régulièrement des légumes sont proposés aux élèves, mais ces derniers les refusent très souvent...
3. Plusieurs professeurs du CO mangent régulièrement la même nourriture que les élèves. Ils sont très satisfaits des repas proposés.
4. De manière globale, les dames qui accompagnent le groupe effectuent un travail correct. Nous ne pouvons que les remercier de leur patience et de leur excellent travail.

Un rapport de l'Etat du Valais nous a été envoyé confirmant tous les points ci-dessus en nous donnant quelques petits conseils pour encore améliorer cette structure mise à disposition par la commune de Leytron et le cycle d'orientation.

La commission scolaire va étudier les propositions de l'Etat du Valais et nous vous en informerons à chaque amélioration ou changement.

Le Conseil communal remercie toutes les personnes qui collaborent et qui contribuent à maintenir cette structure, qui existe à bien plaisir, pour les parents qui travaillent ou qui habitent Ovronnaz.

Et enfin, n'oublions pas que nous désirons que nos enfants puissent passer du bon temps en compagnie de leurs camarades dans le meilleur environnement possible.

La Commission scolaire

Déchetterie de Ravanay

Les administrations communales de **Chamoson, Leytron et Riddes** informent la population que la **déchetterie de Ravanay** Tél. 027 306 79 21, ainsi que le site d'Ovronnaz sont gérés par l'entreprise **PERRAUDIN-RETRIPA SA, CENTRE DE TRI**, à Saillon Tél. 079 628 13 05, depuis le 1^{er} mai 2006.

RAVANAY	Eté	du 1er avril au 30 septembre		
		> mardi-mercredi-jeudi-vendredi	l'après-midi	de 13h00 à 17h30
		> samedi	la journée	de 07h30 à 12h00 de 13h00 à 17h30
	Hiver	du 1er octobre au 31 mars		
		> mardi-mercredi-jeudi-vendredi	l'après-midi	de 13h00 à 17h00
		> samedi	la journée	de 08h00 à 12h00 de 13h00 à 17h00
OVRONNAZ	du printemps à l'automne, aux conditions habituelles			
	> vendredi		l'après-midi	de 13h00 à 17h30
	> samedi		le matin	de 07h30 à 12h00

Pour les ménages privés, les matériaux seront toujours réceptionnés gratuitement, sauf les véhicules et leurs accessoires, les produits toxiques, la peinture, les huiles, ainsi que les souches et les matériaux inertes d'un volume supérieur à 1 m³.

Les apports issus de gros œuvres et d'activités indépendantes seront facturés selon les tarifs en vigueur.

Veillez à trier vos apports.